les conditions fixées par l'instruction interministérielle du 15 février 1920 pour permettre aux grands mutilés de bénéficier des réductions de tarif sur les prix de transport par chemin de fer, prévues par la loi du 14 février 1920, soit enfin celle dont le modèle vient d'être établi par le ministre des finances et qui sera délivrée par les mairies, sur la demande des intéressés.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES A ROUBAIX

Jeudi, ont eu lieu, dans la salle des ventes de la Bourse du Commerce, des ventes publiques de laines par le ministère de MM. Emile Nys, père et fils, courtiers-jurés.

Le matin, pour les blousses, il y eut abstention à peu près complète. Pour les laines brutes, il y eut peu d'animation, les vendeurs ayant maintenu leurs prix, les acheteurs ont fait défaut.

Le soir, les mèches et déchets divers ont été vendus avec une baisse d'environ 30 p. c. sur les prix de la vente précédente.

Les lots vendus composent à peu près la moitié des catalogues.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 18 MARS :

Aujourd'hui, saint Alexandre ; demain, saint Joseph.

77e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 01 ; coucher, 18 h. 58.

Lune : Premier quartier du 17. Pleine lune, le 23.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

CARNET DE NOTES

L' « Union Nationale et Républicaine » nous prie d'insérer cet extrait de son carnet de notes :

— Le 18 mars 1871, la population parisienne commit la faute de se mettre en insurrection et fit une Commune qui ne craignit pas de résister par les armes au gouvernement régulier de la France. Pendant deux mois, sous les yeux des Prussiens ravis, les Français se déchirèrent dans une exécrable guerre civile. En succombant le 21 mai, elle massacra sans pitié les prêtres, les soldats, les gendarmes, les citoyens qu'elle avait entassés comme otages dans les prisons. Elle incendia le Palais des Tuileries, l'Hôtel de Ville et un très grand nombre de monuments de Paris.

— A. Ammann et E.-C. Coutant, agrégés d'histoire, anciens élèves de l'Ecole normale supérieure.

— Les socialistes n'ont pas voulu célébrer l'anniversaire de l'armistice, la restitution de l'Alsace-Lorraine, la gloire du Poilu victorieux et le Cinquantenaire de la République, le 11 novembre dernier.

Mais

ils organisent cortège, concert, etc., pour commémorer le cinquantenaire de la Commune, pour fêter les horreurs et les ruines de la guerre entre Français !

AUX CONFÉRENCES DES « ANNALES »

Mlle MADELEINE ROCH PARLE DE VICTOR HUGO

L'un des bienfaits littéraires des conférences des « Annales » à Roubaix sera d'y avoir fait entendre Mlle Madeleine Roch.

Personne n'ignore le talent de la célèbre tragédienne. Beaucoup de nos concitoyens l'ont admirée, à Paris ou ailleurs, lorsque, possédée par un ardent génie dramatique, elle fait vivre les œuvres de nos grand poètes en leur donnant les accents de sa voix unique, instrument de déclamation dont l'étendue, la puissance et le rythme ne peuvent être dignement comparés qu'au jeu des forces de la nature.

A l'art d'exprimer la poésie lyrique, Mlle Madeleine Roch joint celui de pouvoir disserter sur les auteurs, et c'est dans ce double aspect de ses facultés littéraires et artistiques qu'elle est apparue hier au public de la salle P. Destombes.

C'est de Victor Hugo que Mlle Madeleine Roch a parlé et qu'elle a interprété plusieurs poèmes. Leurs deux génies, qui sont en dehors de toute commune mesure, sont bien faits pour s'exprimer l'un par l'autre et pour produire cette intensité de vibration dramatique devant quoi l'auditoire des conférences des « Annales » s'est trouvé palpitant.

Parmi les chefs-d'œuvre de Hugo, Mlle Madeleine Roch avait bien choisi, pour illustrer sa conférence, les morceaux d'allure extrêmement émouvante qui pouvaient être le mieux goûtés par ce public : « La guerre civile », « L'aigle du Casque », « Aux morts pour la Patrie ».

A côté de Mlle Madeleine Roch, Mlle Berthe Bovy. Le vieil Hugo avec son amour de l'antithèse, eut été ravi d'en trouver ce sujet. La beauté sculpturale, la voix d'or et de bronze, la puissance dramatique chez l'une ; la grâce délicate, le timbre nuancé, la finesse du talent chez l'autre, forment entre eux un contraste frappant.

Il permet d'apprécier sous ses diverses faces, la poésie de Hugo, puisque les deux grandes artistes ont récité chacune de ses œuvres, Mlle Bovy, que l'auditoire a revue avec plaisir, disant avec son charme exquis, son talent bien français (selon l'expression même de Mlle Madeleine Roch), « Les enfants au Jardin des Plantes », « Lorsque l'enfant paraît », « Pour Jeanne ». M. Roger Gaillard avait obtenu précédemment aux « Annales » un succès mérité en exprimant avec un grand sentiment le poète de l'amour, Musset. « Daniel dans la fosse aux lions », « Oceano nox », notamment, lui ont encore donné l'occasion de faire applaudir son jeune et consciencieux talent.

Ces interprétations étaient artistement enchâssées dans la conférence de Mlle Madeleine Roch.

C'est seulement de l'alexandrin de Victor Hugo qu'il s'agissait, et de la diction de ce vers. La poésie a son orchestration particulière, dont le génie a la clef. Pour les vers de Hugo, il est impossible de les comprendre sans être doué d'un sentiment profond du rythme. En définissant — plus longuement et en de plus harmonieuses phrases — le poète et son art, Mlle Roch ne définit-elle pas, sans le vouloir, son art personnel, où le sentiment musical a tant de part ?

Hugo était un grand animateur d'images, il avait le don « photogénique » ; c'est pourquoi il est si populaire.

Son vers caractérise les abstractions ; il le mélange avec les choses concrètes, comme dans celui-ci

Vêtu de probité candide et de lin blanc.

Il a la plénitude. Hugo popularise le vers, mais il lui garde sa noblesse ; ainsi avait-il et conserve-t-il le cœur des masses.

Il avait la faculté de faire revivre toutes les époques, et bien mieux que les savants.

Mlle Madeleine Roch, qui aime le génie de Victor Hugo, aime du même coup toutes ses théories littéraires et philosophiques qu'elle expose très sincèrement, pour finir dans une magnifique envolée patriotique. Le poète qui évoque le passé, aperçoit aussi l'avenir. Hugo chanta d'avance l'hymne « Aux morts pour la Patrie » pour nos héros dont l'holocauste nous donne de ne pas vivre aujourd'hui sur une terre barbare.

Et Mlle Madeleine Roch dit cet hymne qui fait achever la soirée par une ovation qu'elle fait partager à Mlle Bovy et à M. Roger Gaillard.

POUR LES CHOMEURS

La souscription du Bureau de Bienfaisance

Treizième liste

Total des 12 premières listes..... 23.805 85

Produit d'une représentation au Théâtre Populaire, boulevard de Belfort, 103 60. — Produit d'une quête à la sortie d'une réunion de la Ligue radicale et radicale-socialiste, 82.50. — MM. Jules Dispa et fils, fondeurs, rue de l'Ommelet, 150.00. — Le personnel de la maison J. Dispa et fils, 106.25. — Le personnel employé et ouvrier de la Brasserie Union Roubaix-Tourcoing « Eock Meyerbeer », 107.35. — MM. Crohin père, rue Blanche, à Croix, 2 fr. — Crohin fils, rue Blanche, à Croix, 1 fr. — Lepers Charles, r. de la Perche, cour Briet, 1 fr.50. — Vandermeulen Desiré, 2 fr. — Destailleur Alfred, 2 fr. 50. — Destailleur Julien, 2 fr. — Dhondt Alb., rue de la Limite cour Tabon, 3, 1 fr. 50. — Destailleur Albert, rue du Sapin-Vert, à Mouveron, 1 fr. — Verlinde Edouard, rue Victor Hugo, Wattrelos, 2 fr. — Deberghe Edouard, rue de la Perche, 1 fr. — Drapier René, rue de Flandre 34, 2 fr. — Coffin Joseph, rue de la Mackellerie, Croix, 2 fr. — Lenoir Victor, rue de la Perche, 1 fr. — Delmotte Alphonse, rue de l'Epeule, 78, 15 fr. — Bayart G., rue de l'Epeule, 63, 10 fr. — Mallet Emile, légumes, rue de l'Epeule, 59, 5 fr. — Molle Henri, « Gaufre Rochoisienne », 5 fr. — Boulanger Florimond, rue de l'Epeule, 51, 2 fr. — Vve Fremeaux-Voreux, rue de l'Epeule, 45, 10 fr. — MM. Lecomte Henri, mercerie, rue de l'Epeule, 70, 10 fr. — Salembier, quincaillier, rue de l'Epeule, 66, 5 fr. — Lepers, mercerie, rue de l'Epeule, 64, 5 fr. — Fourmentraux-Spielders, rue de l'Epeule, 62, 1 fr. — Houzet, rue de l'Epeule, 60, 2 fr. — Mme Vve Laebens, rue de l'Epeule, 58, 10 fr.

Total des 13 listes..... 24.861 95

D'autre part, la Maison Tack frères, fourrages, 60, rue Monge, a offert pour les nécessiteux la quantité de paille nécessaire pour 100 paillasses. L'Administration l'a remercié de sa grande générosité.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre frais de Normandie, 15.00 le kilo; Confitures, 1.50 et 2.50 le pot; chocolat, 1.60 les 250 gr. ; Fromage de Hollande, 9.00 le kilo; Margarine, 7.50 le kilo; Saurets, 0.30 la pièce; Brosses diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DE VINS ROUGE ET BLANC

1 fr. 70 et 2 fr. 60 le litre

Vendredi 18, de 8 à 11 h., 9e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 8e jaunes et vertes.

Jeudi 17, de 8 à 11 h., 11e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 10e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE MERVILLE, 1er choix

1 fr. les 3 kilos

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX NÉCESSITEUX aura lieu rue Pellart, 99 dans l'ordre ci-après :

Vendredi 18 : à 8 h., 60.001 à 61.600; à 9 h., 61.601 à 61.800; à 10 h., 61.601 à 62.900; à 11 h., 62.901 à 63.400; à 2 h., 63.401 à 64300; à 3 h., 64.301 à 64.400; à 4 h. (réfugiés) de 1 à 2.000.

L'AVENUE JEAN-JAURES OUVERTE DEFINITIVEMENT AUX TRAMWAYS MONGY. — Nous avons annoncé, dans notre numéro de jeudi que les travaux de pose de voie du raccordement de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing avaient été faits par les ouvriers de cette dernière société. Ces travaux, très délicats et importants, ont été exécutés par l'Entreprise A. Carette-Duburcq Fils, de Roubaix, qui avait été chargée par la Compagnie l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, de tous les travaux de pose de voie le long de l'Avenue Jean-Jaurès, et par la Ville de Roubaix, des travaux de terrassements nécessités par la modification du tarc Barbieux et par la chaussée de l'Avenue Jean-Jaurès.

HALLE FLIPO. — Bon beurre, 13 et 14 fr.; extra, 15 fr. Pain d'épices, 4 et 4 fr. 50. Fromages divers. Excellent vin rouge, 1 fr. 25. Café, Biscuits, Chocolat, etc. 71042d

MORT DU RECEVEUR CENTRAL DE L'OCTROI. — Nous apprenons le décès de M. Emile Deltombe, receveur central de l'octroi, survenu mercredi en son domicile, rue Pierre-de-Roubaix, 214.

Les funérailles auront lieu samedi, 19, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth.

Mlle DEKIEN - MODES, 186, rue de l'Epeule, informe sa clientèle que son magasin de Modes sera transféré 10, rue de l'Epeule, pour l'Exposition du Printemps, le Samedi 19 Mars et jours suivants. Vous y trouverez un grand choix de chapeaux pour Dames, Jeunes Filles, Fillettes et 1re Communion, à prix modérés. 70889

MORT DES SUITES DE LA GUERRE. — C'est par erreur que les funérailles de M. J.-B. Parsy, ancien prisonnier, rue de l'Ommelet, impasse Dumur, 6, ont été annoncées pour jeudi.

Elles auront lieu aujourd'hui, vendredi, 18 mars, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur.

BOULOGNE-SUR-MER. — Ou a grand besoin aujourd'hui de se détendre les nerfs et nous avons tout près de chez nous une belle occasion de passer quelques jours agréables et reposants. Le Casino de Boulogne-sur-Mer va, nous dit-on, ouvrir ses portes pour les fêtes de Pâques du 24 au 31 Mars.

S'il fait beau la belle plage nous invite... en tout cas le Casino nous offrira ses attractions multiples. 71021d

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Une soirée intime. — Une soirée intime réunissait, mercredi, au siège du Cercle « Les XL », les membres de cette phalange artistique. Cette réunion avait été projetée en l'honneur du retour de M. René Vandestienne, ancien directeur de cette société, nommé tout dernièrement directeur honoraire.

A l'arrivée de M. Vandestienne, les membres du Cercle « Les XL » exécutèrent un chaleureux vivat, à la suite duquel le nouveau directeur honoraire adressa ses vives félicitations à son successeur, l'éminent chef, M. Constant Declercq, dont l'éloge et le dévouement ne sont plus à faire.

M. A. Houssier, membre de la commission du Cercle, prit la parole, et s'adressant à M. Vandestienne, dit notamment :

Nous n'oublierons jamais que c'est grâce à votre talent et à votre dévouement, sans borne, que notre société a obtenu non seulement de nombreux succès, mais encore une renommée artistique, toute à l'honneur du chef éminent et bienveillant que vous avez toujours été.

Notre joie est aussi unanime en pensant qu'avec notre ancien chef, nous retrouvons en même temps un son estimé frère, M. Léon Vandestienne, un exécutant de valeur, sur le dévouement duquel la société n'a jamais en vain fait appel.

Très ému à la suite de la brillante réception dont il était l'objet, M. Vandestienne, à qui un bouquet avait été offert, a remercié tous les membres de la société de leur démarche sympathique. Il a affirmé [illegible] son attachement au Cercle « Les XL » ne faillirait jamais.

Cette soirée toute d'intimité et de bonne camaraderie s'est terminée par des chansons et chansonnettes, dites par divers membres de la société.

Une quête a été faite au profit des chômeurs et produisit la somme de 102 fr., qui sera versée au bureau de secours.

LA BRADERIE DE LA RUE DECREME. — Le Comité de la braderie de la rue Decrème, qui aura lieu le lundi de Pâques, 28 mars, a décidé d'organiser une ducasse dans la dite rue, dimanche 27 et lundi 28 mars. En conséquence, les marchands et forains sont invités à retenir leurs places au plus tôt, chez M. Beaucamps, 157, rue du Coq-Français, angle de la rue Decrème.

UN CYCLISTE BLESSÉ PAR UNE CAMIONNETTE. — Jeudi, vers 18 heures, Jules Castelain, 11 ans, passait à bicyclette rue des Fabricants, se dirigeant vers la Grand'-Place. En voulant éviter plusieurs personnes et une voiture, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée.

A ce moment, arrivait la camionnette de M. Gustave Quiret, 24, rue des Meuniers, à Lille. Le conducteur stoppa immédiatement, mais ne put empêcher qu'une roue d'arrière passa sur le cycliste.

Jules Castelain, qui avait été atteint au-dessus des genoux, fut transporté par le conducteur et des passants, à la pharmacie Magron, où les docteurs Vanlaert et Harlet vinrent lui donner les premiers soins.

Le jeune homme a été conduit ensuite à la maison de secours, rue du Vieil-Abreuvoir, pendant que la police allait prévenir ses parents, rue de Tourcoing, 143.

VOL D'UNE ALLIANCE EN OR. — Sur plainte de M. André Wilfart, 85, rue Nabuchodonosor, M. Augéau, commissaire de police du 3e arrondissement, a rédigé un procès-verbal à la charge d'une locataire, Mlle Claire Armieu, 20 ans, soigneuse, qui avait dérobé une alliance en or d'une valeur de 75 francs, une grosse de lacets valant 18 francs et une somme de 50 francs que contenait un coffret.

L'inculpée a été laissée en liberté provisoire.

CROIX

UN PIETON RENVERSÉ PAR UNE AUTO. — La gendarmerie de Roubaix enquête sur un accident survenu, dimanche, rue d'Hem.

Une auto conduite par M. Fernand Bonvarlet, 18 ans, chauffeur d'auto, demeurant rue Courbet, a tamponné, à proximité de la chapelle du Croquette, un courtier en bestiaux, M. Albert Bouquillon, de Flers-Breucq, au moment où celui-ci voulait faire rentrer dans le troupeau un des cinq veaux qui s'en était écarté.

Le chauffeur, qui marchait à faible allure, n'ayant pas pu prévoir ce geste, n'arriva pas à freiner à temps.

Le courtier s'est fait, dans sa chute, des contusions à la figure, à la cuisse et au bras.

SABLÉ DES FLANDRES

Le Roi des desserts secs 71010

WASQUEHAL

CHOMEURS. — Distribution de bons de denrées samedi 19, à 8 heures, à la Mairie (1er guichet). Les chômeurs doivent se présenter eux-mêmes avant 10 h.

ALLOCATION MILITAIRE. — Les ascendants de nationalité belge, ayant un fils soldat « Mort pour la France », peuvent s'adresser à la Mairie (2e guichet) pour la constitution de leur dossier de demande d'allocation. Se munir du livret de famille et de l'acte du décès du militaire.

WATTRELOS

27.567 HABITANTS. — Le recensement du 6 mars donne un chiffre total de 27.567 habitants: 8.663 ménages et 7.809 maisons, se répartissant comme suit par canton :

Canton Nord: 15.936 habitants; 5.097 ménages et 4.549 maisons.

Canton Est: 11.506 habitants; 3.656 ménages, et 3.260 maisons.

Population comptée à part: Hospices, prison, chantiers temporaires de travaux publics, 125.

Au dénombrement de 1911, il avait été constaté 29.095 habitants, avec 7.680 ménages et 7.825 maisons.

POUR LA CAISSE DE CHOMAGE. — Le secrétaire de la société « Les Accordéonistes du Labourer », a remis au Bureau de bienfaisance, la somme de 362 fr. 75, produit de la quête faite au profit des chômeurs pendant la promenade de cette société en ville, avec le concours de la société de gymnastique « La Patriote ».

A LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA GAULOISE ». — M. Dayeau, le nouveau et sympathique directeur des établissements Khulmann a bien voulu accepter la vice-présidence d'honneur de notre excellente société de gymnastique « La Gauloise ».

Recevant, dimanche dernier, une délégation du Comité, qui est allée le remercier de la haute marque d'intérêt qu'il avait bien voulu donner à la Gauloise, M. Dayeau a assuré les gymnastes de son plus entier concours.

Nous apprenons aussi l'entrée au Comité Protecteur de la Gauloise, de M. Henri Haustracte, constructeur, l'un des fils de M. Amédée Haustracte.

LES CYCLISTES SUR LE TROTTOIR. — La police a dressé contravention contre un cycliste qui circulait sur un trottoir.

LES SECOURS TEMPORAIRES AUX INDIGENTS ET AUX REFUGIES. — Le paiement des secours en argent, pour la période du 30 janvier au 27 février, aura lieu au Bureau de Bienfaisance, Aujourd'hui vendredi, 18 mars, dans l'ordre ci-après : nos 1 à 4.000 cartes rouges, de 9 h. à midi; 4.001 à 8.500 cartes jaunes, de 14 h. à 16 h.

Les réfugiés seront payés de 11 h. à midi.

LANNOY

HEM

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION LE 6 MARS 1921. — Maison, 1.282; ménages, 1.360; habitants, 4.825. En 1911, il y avait : 1.209 maisons; 1.225 ménages, et 4.876 habitants. Il y a donc une diminution de 51 habitants.

LEERS

VOL D'UNE SOMME DE 7.500 FRANCS. — Dans la journée de mercredi, un malfaiteur, profitant de l'absence de M. Félix Florin, demeurant au hameau de Gibraltar, s'est introduit chez lui, et, après avoir fracturé le tiroir d'une commode, s'est emparé d'une somme de 7.500 fr. en billets. La gendarmerie de Wattrelos a ouvert une enquête.

DON AUX CHOMEURS. — M. Edouard Cerepont, boulanger à Leers-Place, a fait don au Bureau de bienfaisance, pour les chômeurs, de 60 pains de 2 kilos, d'une valeur de 150 fr. Le Bureau de bienfaisance lui adresse, ainsi qu'à M. Emile Decalonne, ses remerciements.

CHAUSSURES NATIONALES. — Dimanche 20 mars, de 9 à 11 heures, à la Mairie, vente de chaussures nationales : pour hommes; pour femmes (bottines et souliers); pour garçonnets et fillettes.

ASCQ

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — La Localité compte actuellement 779 maisons; 798 ménages; 2.722 habitants. En 1911, il y avait: 725 maisons; 741 ménages; 2.813 habitants.

CYSOING

TEMPLEUVE

L'INCENDIE D'UNE FERME AU HAMEAU DE BONNANCE. — Dans notre numéro du 17 mars, nous avons relaté l'incendie qui s'était déclaré au cours de la soirée de mardi à la ferme des époux Warthelie-Lheureux, au hameau de Bonnance.

D'après les renseignements recueillis, l'incendie a été occasionné par une étincelle qui mit le feu à une botte de foin; il se propagea ensuite avec une grande rapidité, à toute la propriété. Les dégâts s'élèvent à 6.000 fr.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI

Inculpé de dénonciation à Roubaix

Le nommé Henri Delebecq, de Roubaix, inculpé d'intelligences avec l'ennemi, a été confronté jeudi après-midi, par le lieutenant Delreux, substitut du rapporteur, avec plusieurs témoins à charge. Il est relevé à la charge de l'inculpé, la dénonciation de plusieurs habitants de Roubaix, entre autres celle de M. Ferrall, qui fut tué par un policier allemand dans la demeure même du prévenu.

Delebecq aurait également joué un rôle d'indicateur au service de la station de police installée à Roubaix.

Au cours de la confrontation, plusieurs témoins ont formellement accusé Delebecq d'avoir attiré chez lui M. Ferrall pour le livrer aux Allemands. Ce dernier était d'ailleurs activement recherché par l'ennemi pour s'être dérobé aux appels et n'être pas muni de pièces d'identité en règle.

La procédure serait close d'ici peu et l'inculpé renvoyé devant la juridiction compétente.

BALTUS ?? CHAPEAUX CASQUETTES 7, rue de la Gare, Mx

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 18 MARS :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 9 h. à 10 h. 30.

Cours d'enseignement supérieur pour les dames et jeunes filles : A 10 h., à l'Institution de l'Immaculée-Conception.

UNE ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE

La réception des corps des soldats morts pour la France

Le transfert des corps des douze soldats de Tourcoing tombés au combat, qui avait dû être différé par suite d'une circonstance regrettable, s'est effectué jeudi matin, avec le concours officiel de la ville et des associations d'après-guerre.

Aussi, la réception des dépouilles glorieuses se traduisit par une cérémonie, à la fois simple et touchante, à laquelle se sont associées les délégations de la Fédération des Anciens Combattants.

Parti de la gare régulatrice de Creil, le train amenant le fourgon funéraire est arrivé à l'heure exacte à Tourcoing à 10 h. 10.

Les corps sont aussitôt déchargés du fourgon et transportés par le personnel les pompes funèbres sur un char spécialement aménagé pour la circonstance. La foule stationnant dans la cour de la grande vitesse se découvre respectueusement au passage des cercueils qui défilent un à un. Ceux-ci sont placés sur deux rangées superposées. Un drap tricolore les recouvre entièrement. Des fleurs apportées par les familles des militaires défunts sont déposées sur le char funèbre.

A l'heure fixée, le cortège se dirige vers l'Hospice à travers une foule recueillie.

En tête marche un peloton d'agents de police, suivi d'une délégation des Anciens Combattants avec son drapeau, le Cercle des officiers conduit par le capitaine Guérangère, son président.

Puis vient le char funèbre, autour duquel se trouve une garde d'honneur composée des agents de police et des pompiers. Derrière, suivent les Pupilles de la Nation, escortés de la police.

Nous remarquons ensuite MM. le docteur Leduc, maire de Tourcoing, conseiller général; Désiré Vandamme, conseiller d'arrondissement; Pierre Delrombe, adjoint au maire; Arthur Nys, Jacques Masurel, Brunel, Salembien, Deschamps, conseillers municipaux; Lenfant, commissaire central; Debruyne, commandant des pompiers; Joseph Legrand, président de la Fédération des Combattants; Georges Dervaux, président du Groupe des remboursants.

Viennent alors les familles suivies de la foule où se remarquaient de nombreuses délégations de fonctionnaires des diverses administrations.

Le cortège a gagné la Salle des fêtes de l'Hospice par les rues Dervaux et du Tilleul.

Les corps ont été déposés dans une chambre funéraire magnifiquement garnie de tentures lamées d'argent et de faisceaux de drapeaux tricolores.

La cérémonie du transfert des corps a pris fin à 11 h. 30.

Les Conférences d'hiver à la Maison des Œuvres

La conférence de jeudi soir à la Maison des Œuvres a été donnée par le R. P. Ryckaert, des Missions étrangères, qui a parlé de l'Afrique centrale.

Le religieux a pu étudier à fond cette contrée et plus particulièrement la région du lac Tanganika où il est resté en mission pendant une quinzaine d'années.

Après une description géographique du lac Tanganika, d'une étendue de 800 kilomètres de long sur 30 à 60 de large, le conférencier parla des indigènes qui vivent généralement du produit de leurs chasses, et montra les procédés employés pour la capture de différents animaux, notamment, les antilopes, léopards, zèbres, hippopotames et lions.

L'industrie n'est pas développée dans cette contrée intertropicale; les indigènes s'ingénient par leurs propres moyens à fabriquer ce dont ils ont besoin avec les éléments à leur portée. Les gisements de minerai de fer, qui sont à fleur du sol, les ont amenés à construire des hauts-fourneaux; bien qu'un peu primitifs, ils sont suffisants à leur industrie pour fabriquer des outils nécessaires à l'exercice des diverses professions et des tissus de coton.

Les indigènes ont une religion naïve et sont très superstitieux. Aussi au point de vue spirituel, le conférencier indiqua le rôle bienfaisant des missionnaires, qui vont catéchiser les indigènes en terre africaine.

Il termina par un hommage à la ville de Tourcoing, qui a donné une de ses enfants à la mission des Sœurs blanches d'Afrique.

Le R.P. Ryckaert, qui fit accompagner sa description de superbes projections, fut très goûté de son auditoire.

A LA BANQUE DE FRANCE. — M. Donchet, chef de bureau auxiliaire à la Banque de France de Tourcoing est nommé au Cateau.

L'ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DÉPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION. — La Mairie nous communique :

En vertu de la loi du 25 juillet 1917 et du décret portant règlement d'administration publique du 15 novembre 1917, M. le Préfet du Nord a pris, le 23 décembre 1920, un arrêté convoquant pour le dimanche 20 mars 1921 les Collèges électoraux appelés à élire leurs représentants au Conseil d'administration de l'Office départemental.

Le maire de Tourcoing rappelle aux électeurs des catégories de l'enseignement professionnel, industriel ou commercial, des établissements de bienfaisance privés et des Chambres syndicales patronales que les opérations électorales auront lieu dimanche prochain 20 mars, de 8 h. à 18 h., dans la petite salle des mariages à la Mairie.

Les enveloppes devant contenir leur bulletin leur seront remises au moment du vote.

En outre les instituteurs et institutrices sont informés que, pour leur catégorie, le vote aura lieu dans les conditions déterminées par l'art. 10 du décret du 12 novembre 1886, comme pour les élections au Conseil départemental de l'enseignement primaire et qu'en conséquence, chaque électeur insérera son bulletin de vote dans une première enveloppe cachetée, sans signe extérieur. Il placera cette enveloppe sous un second pli également cacheté portant extérieurement sa signature, son numéro de la liste électorale, la mention : « Office départemental des Pupilles de la Nation. Conseil d'administration. Election » et le cachet de la Mairie. Des enveloppes seront mises à la disposition des intéressés au Bureau du Secrétariat de la Mairie, le vendredi 18 mars, et le samedi 19 mars, de 10 heures à midi et de 2 h. à 6 heures.

Le pli devra être mis à la poste assez tôt dans la journée du samedi 19 mars, mais non avant cette date.

MAGNIFIQUE CHOIX de BOAS de PLUMES
Maison Pouget, 7 et 9, rue St-Jacques. 71006d

NOS MORTS GLORIEUX. — Le 31 mai 1918, tombait au champ d'honneur, à Baconël (Somme), à l'âge de 26 ans, M. Emile Delporte, premier canonnier au 1er G. A. C.

Les funérailles de ce brave, décoré de la Médaille militaire, de la Croix de guerre (trois citations), auront lieu samedi 19 mars, à 9 heures, en l'église N.-D. de Lourdes.

M. Delporte était le fils de M. et Mme Gustave Delporte-Holvert, rue Fénelon, 18.

LES COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES DAMES ET JEUNES FILLES. — Aujourd'hui vendredi, à 10 h. à l'Institution de l'Immaculée-Conception, 7, Place Notre-Dame, M. Louis Salosse, doyen de la Faculté de Droit, donnera sa deuxième conférence sur ce sujet : « Les origines de l'Entente cordiale. »

PRÉLÈVEMENTS D'ÉCHANTILLONS DE BEURRE. — Au cours de la journée d'hier, un certain nombre de prélèvements de beurre ont été opérés par les commissaires de police chez les commerçants des différents quartiers de la ville. Ces échantillons seront soumis à l'analyse.

LE CHARBON A DOMICILE. — La livraison à domicile du charbon commencera vendredi matin, pour le secteur 7, et vendredi après-midi pour le secteur 8.

MOUVAUX

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les bénéficiaires doivent apporter à la Mairie (rue de chanvre 1 droite), avant le mercredi 23, un bulletin de salaire ou un certificat de chômage.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN BRAVE. — Le corps du soldat Maurice Legrain tombé au champ d'honneur à [illegible] 1917, à Chauny, a été ramené, jeudi matin, à Marcq.

M. et Mme Legrain, ses parents, sont maraîchers, 25, rue du Buisson.

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU
103, Boulé d'Armentières, ROUBAIX

Messieurs, avant de vous chausser
Pour la ville
Pour la marche
Pour l'usine
Pour la classe
Pour les sports
Pour soirées.
Voyez chez JUBIN, Bottier 21, rue de Maubeuge, PARIS
Maison fondée en 1856
Très connue dans le Nord de la France
Vous trouverez tous les nouveaux modèles formes mode, élégants, rationnelles et confortables
VOYEZ SES PRIX, COMPAREZ ET VOUS PASSEREZ vos COMMANDES
Pas de catalogue. Visiter vaut mieux

LA FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE DES COIFFEURS a constitué son bureau d'action. Sont élus : Président, M. Louis Vandame, 37, rue Faidherbe, Lille ; vice-présidents : M. Auguste Fourmaux, rue Voltaire, Roubaix ; M. Crouille, 80, rue Saint-Aubert, Arras; secrétaire-trésorier, Petitberghien, 7, rue des Ecoles, Douai ; secrétaire adjoint, Bormane, Place d'Armes, Valenciennes.

PUPILLES DE LA NATION. — Elections du 20 mars. — Enseignement libre: L'Inspection diocésaine de Lille nous prie d'insérer le communiqué suivant :

« Les instituteurs sont invités à voter pour M. M. Cailliéret; les institutrices, pour Mlle L. Taphanel.

DERNIÈRE HEURE

LES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES ALLEMANDES EN FRANCE

Le projet de loi établissant une taxe

Paris, 17 mars. — Voici les grandes lignes du projet de loi déposé par M. Doumer, ministre des finances, sur le bureau de la Chambre, en vue d'établir une taxe sur les importations de marchandises allemandes en France. Cette taxe, on s'en souvient, constitue l'une des sanctions adoptées par les Alliés au cours de la conférence de Londres.

Les importateurs de marchandises allemandes en France verseront au Trésor une fraction de la valeur de ces marchandises ne pouvant excéder 50 p.c. qui sera fixée par décret. Ces sommes seront affectées à l'acquittement des obligations contractées par l'Allemagne, en exécution du Traité de Versailles. L'acheteur français sera libéré jusqu'à concurrence des versements ainsi effectués vis-à-vis de son vendeur allemand.

Les perceptions seront effectuées, comme en matière de douane, la valeur servant de base aux versements prévus sera, celle indiquée sur les factures. A défaut de facture, elle devra être déclarée par les importateurs.

Sont réputées allemandes, toutes les marchandises produits, ainsi que les marchandises partiellement produites ou fabriquées en Allemagne, pour la valeur desquelles la main-d'œuvre ou la matière première étrangère intervient pour moins de 50 p. 100. Toutes contestations seront jugées comme en matière de douane.

La loi ne s'appliquera pas aux marchandises expédiées en transit ou placées en entrepôt avant le 8 mars 1921 ni aux marchandises dont le prix a été acquitté intégralement.

Des dérogations pourront être apportées à ces dispositions suivant : 1° la nature et l'espèce des marchandises; 2° les conditions ou le lieu de la production ou de la fabrication; 3° l'importation des marchandises en le régime de l'admission temporaire.

Des dérogations spéciales pourront être encore accordées pour les contrats en cours d'exécution.

Les dérogations générales ou individuelles seront consenties par une Commission interministérielle constituée par décret.

LE COMPLOT COMMUNISTE AUX ASSISES DE LA SEINE

L'ACQUITTEMENT DES ACCUSÉS

Paris, 17 mars. — Dès l'ouverture de cette seizième audience, M. le Président Drioux donne la parole à Me Oscar Bloch, qui présente la défense du chemineau Bigrant, réunie les plaidoiries des autres avocats, s'attache à démontrer l'inanité du complot et termine en demandant l'acquittement de son client.

Le Président Drioux donne lecture au jury des questions qui lui sont posées ; elles sont au nombre de 30, trois par accusé.

A 2 h. 40, le jury se retire dans la salle de délibérations. A 4 h. 20, le jury revient et l'audience est reprise. Aussitôt le Président du jury fait connaître que la réponse est, non, à toutes les questions. C'est donc l'acquittement.

Aussitôt des applaudissements éclatent dans la salle, les avocats de la défense essayent, en vain, d'imposer silence à la foule. La Cour qui s'était assise, se lève et se retire.

Pendant cette suspension d'audience, les gardes républicains ont évacué le fond de la salle. On entend Me Thaon, avocat de Monatte, qui déclare : « Nous prions nos amis qui n'ont pu cacher leur satisfaction devant la justice du peuple, de faire silence. »

Ces paroles sont entendues et la Cour peut revenir dans la salle d'audience.

Le greffier donne alors connaissance du verdict aux accusés et la Cour prononce l'acquittement. L'audience est levée à 16 h. 40.

Une demande d'interpellation à la Chambre

Paris, 17 mars. — En fin de séance à la Chambre, le Président a fait connaître qu'il avait reçu de M. André Berthon, une demande d'interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour déférer au vœu du jury de la Seine qui vient d'acquitter des communistes emprisonnés par raison d'Etat, en demandant aux pouvoirs publics de respecter à l'avenir les principes de liberté individuelle des citoyens.

La date de la discussion sera ultérieurement fixée.

UNE RÉDUCTION D'UN MILLIARD au Budget des Régions libérées

C'est le chiffre proposé à la Chambre par sa commission des finances

Paris, 17 mars. — La commission des finances de la Chambre a terminé l'examen du budget des régions libérées. Elle a consacré plusieurs séances à cet examen. Elle a entendu à plusieurs reprises le sous-secrétaire d'Etat des régions libérées, puis le ministre des régions libérées et le ministre des finances. Elle a opéré définitivement, sur ce budget, des réductions qui s'élèvent à un milliard environ.

Le rapport de M. d'Aubigny ainsi que le rapport général sur le budget spécial des dépenses recouvrables présenté par M. de Lasteyrie, seront prochainement déposés sur le bureau de la Chambre.

Le payement par annuités des indemnités dues aux sinistrés

Paris, 17 mars. — On a distribué, aujourd'hui, à la Chambre le projet de loi suivant tendant à modifier et à compléter les articles 152 à 159 de la loi du 31 juillet 1920, autorisant le payement par annuités des indemnités dues aux sinistrés dont la perte subie est au moins égale à un million.

M. de Laste